

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 10288 Numéro SIREN : 388 156 499 Nom ou dénomination : SOCIETE D'INDEMNISATIONS REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2021 sous le numéro de dépôt 58385

**SOCIETE D'INDEMNISATIONS REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE
SIRCA**

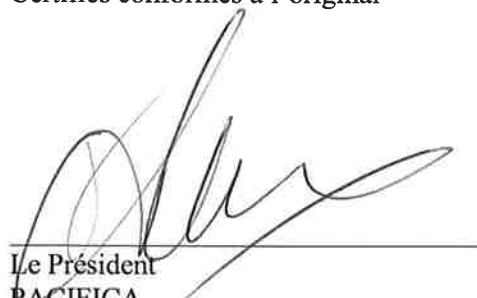
Société en nom collectif
Au capital de 7.448 euros
Siège social : 8/10, boulevard de Vaugirard
75724 Paris Cedex 15

388 156 499 R.C.S. Paris

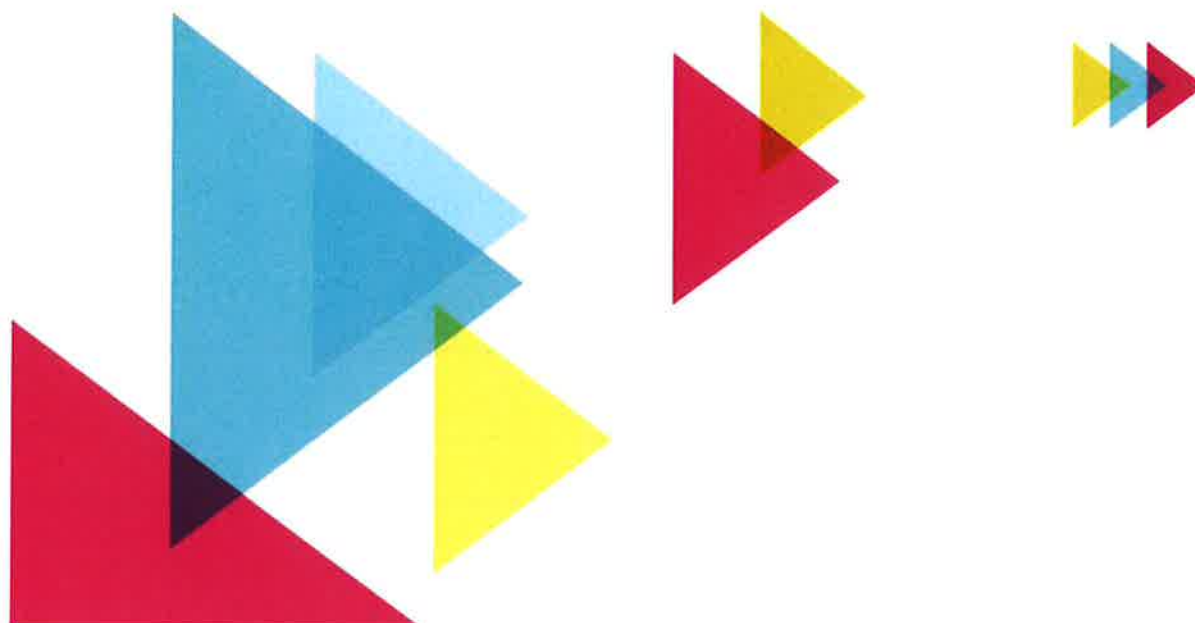
ETATS FINANCIERS 2020

Comptes annuels au 31 décembre 2020

Certifiés conformes à l'original



Le Président
RACIFICA
Représenté par Thierry LANGRENEY



PACIFICA - ASSURANCES DOMMAGES

COMPTES SOCIAUX 2020
EN NORMES FRANCAISES

SIRCA

**SOCIÉTÉ D'INDEMNISATIONS
RÉGIONALES DU CRÉDIT AGRICOLE**



Sommaire

INTRODUCTION : BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

I.ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	7
II.FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	7
1. ACTIVITE DE LA SOCIETE	7
2. AUTRES FAITS MARQUANTS.....	8
3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	9
III.INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES	10
1. MODES ET METHODES D'EVALUATION.....	10
2. CHANGEMENT DE METHODE OPERE EN 2020.....	10
3. METHODES D'EVALUATION SUR LES POSTES DE BILAN	10
IV.INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT	11
1. PRODUITS D'EXPLOITATION	11
2. CHARGES D'EXPLOITATION	11
3. RESULTAT FINANCIER.....	12
V.INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN	13
1. BILAN - ACTIF	13
2. BILAN - PASSIF	14
VI.AUTRES INFORMATIONS	17
1. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE PERSONNEL ET LES DIRIGEANTS.....	17
2. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	17
3. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	18
4. INFORMATIONS OPERATIONS ENTREPRISES LIEES	18



Bilan 2020 Actif

Exercice clos le 31 décembre 2020

(en euros)

	Brut	Amortissement et provisions	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF IMMOBILISÉ				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles :	11 450 928	10 227 327	1 223 601	1 055 868
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 450 928	10 227 327	1 223 601	1 055 868
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :	27 758 404	20 597 493	7 160 911	2 693 471
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	27 758 404	20 597 493	7 160 911	2 693 471
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières :	128 965	0	128 965	128 965
Participations	10		10	10
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0		0	0
Autres titres immobilisés	0		0	0
Prêts				
Autres immobilisations financières	128 955		128 955	128 955
TOTAL I	39 338 297	30 824 820	8 513 477	3 878 304
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	460 034		460 034	71 354
Créances :	2 539 918		2 539 918	4 998 712
Créances clients et comptes rattachés	519 428		519 428	2 077 166
Autres créances	2 020 490		2 020 490	2 921 546
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :	58 946 747		58 946 747	79 151 568
Actions propres				
Autres titres	58 946 747		58 946 747	79 151 568
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 583 475		1 583 475	8 360 088
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF :				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	63 530 176		63 530 176	92 581 723
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	102 868 473	30 824 820	72 043 653	96 460 027



Bilan 2020 Passif

Exercice clos le 31 décembre 2020

(en euros)		
	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES :		
Capital	7 448	7 448
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves :	22	22
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	22	22
Autres		
Report à Nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	766 231	51 245
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	773 701	58 715
AUTRES FONDS PROPRES :		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL I bis		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :		
Provisions pour Risques		
Provisions pour Charges	7 607 575	7 473 673
TOTAL II	7 607 575	7 473 673
DETTES :		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38 352	29 472 676
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3	
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	16 405 373	18 966 835
Dettes fiscales et sociales	37 096 576	37 684 854
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes diverses	10 122 072	2 803 274
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF :		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	63 662 376	88 927 639
Ecarts de conversion Passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	72 043 653	96 460 027



Compte de Résultat 2020 - Débit

Exercice clos le 31 décembre 2020

(en euros)

	31/12/2020	31/12/2019
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	34 585 169	29 749 276
Impôts, taxes et versements assimilés	10 884 118	11 309 551
Salaires et traitements	58 092 393	56 172 727
Charges sociales	27 063 078	27 187 582
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 586 721	1 610 929
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	212 242	1 810 933
Autres charges	22	154
TOTAL I	132 423 742	127 841 152
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
CHARGES FINANCIÈRES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	111 219	258 707
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	214 580	107 944
TOTAL III	325 799	366 652
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	0	11 074
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL IV	0	11 074
Participations des salariés aux résultats de l'entreprise (V)	2 002 323	3 135 754
Impôts sur les bénéfices (VI)		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)	134 751 864	131 354 632
Solde créditeur = bénéfice	766 231	51 245
TOTAL GENERAL	135 518 095	131 405 877



Compte de Résultat 2020- Crédit

Exercice clos le 31 décembre 2020

(en euros)

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens et services	135 439 711	130 794 593
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	135 439 711	130 794 593
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	78 339	68 241
Autres produits	46	4
Sous-total B	78 384	68 245
TOTAL I (A+B)	135 518 095	130 862 838
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		511 849
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0
TOTAL III	0	511 849
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion		31 189
Sur opérations en capital		0
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	0	31 189
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	135 518 095	131 405 877
Solde débiteur = perte	0	0
TOTAL GENERAL	135 518 095	131 405 877



I. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice sont relatifs à l'exercice 2020, d'une durée de 12 mois, débutant le 1^{er} janvier 2020, et clôturant le 31 décembre 2020.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables définies par le Code du Commerce (article 25 du Décret 83 - 1020 du 29/11/1983) et par le Plan Comptable Général.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes.

II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le nombre de sinistres est en baisse en 2020, marquée par la crise sanitaire. La SIRCA a ainsi ouvert 1.225.610 sinistres, en retrait de 5,1% par rapport à 2019, répartis comme suit :

- Sinistres IARD : 936.751 sinistres (soit 76,4% du total) soit -8,6% vs 2019
- Sinistres PJ : 263.802 sinistres (soit 21,5% du total) soit +5,2% vs 2019
- Sinistres AC-MC-FO : 18.496 sinistres (soit 1,5% du total) soit +11,2% vs 2019
- Sinistres ATM : 5.342 sinistres (soit 0,4% du total)
- Sinistres UGSE : 1.219 sinistres (soit 0,1% du total)

A. SINISTRALITE

A fin décembre 2020, 56.999 sinistres sont liés à un évènement climatique, soit -16% par rapport à fin décembre 2019. L'année 2020 a été caractérisée principalement par des évènements de type Tempête (63% des sinistres et 59% de la charge nette totale).

- L'évènement Tempête Ciara du 9 au 11 février 2020 représente 13 374 sinistres, soit 23% des sinistres de l'ensemble des évènements survenus pendant l'année.
- L'évènement Tempête Alex du 1 au 5 octobre 2020 représente 5 838 sinistres, soit 10% des sinistres de l'ensemble des évènements survenus pendant l'année.
- L'évènement Tempête Jorge-Leon-Karine-Myriam du 29 février au 3 mars 2020 représente 6 068 sinistres, soit 11% des sinistres de l'ensemble des évènements survenus pendant l'année.

Pour rappel, 68.058 sinistres liés à des évènements climatiques ont été enregistrés en 2019 (avec 32.889 sinistres « Tempêtes » et 17.129 sinistres « Inondations-pluie »).



Enfin, hors événements climatique, le nombre de sinistres 2020 (représentant 95,3% des sinistres totaux) est en baisse de 4,5% par rapport à 2019. Cette diminution s'explique par la crise sanitaire qui a engendré une chute de la sinistralité sur le 1er confinement en particulier en Auto compte tenu du ralentissement des déplacements de nos assurés.

B. RENFORCEMENT DES EFFECTIFS

Le nombre d'ETP moyen est en augmentation de +54 CDI en 2020 vs 2019 :

- **En IARD** les ETP moyens progressent de +0,1% (+0,7) par rapport à 2019.
- **En PJ**, les recrutements restent cette année encore relativement soutenus avec +25,4 ETP moyens en CDI soit une croissance de +7,6%.
- **En récolte**, les ETP moyens augmentent de 45,2% pour faire face au surcroît d'activité.

2. AUTRES FAITS MARQUANTS

Groupeement 261B en vigueur depuis le 1er janvier

- Changement de doctrine fiscale relative à la TVA pour les intermédiaires d'assurances (publié au BOFIP le 13 novembre 2019) excluant la possibilité dont disposait Sirca pour être exonérée de TVA. L'impact majeur de cet arrêt nous a amené à mettre en place un Groupeement 261B applicable dès le 1er janvier 2020 pour la gestion des sinistres et des contrats et permettant de maintenir l'exonération de TVA.
- Le passage à un groupeement 261B a conduit aux modifications juridiques suivantes :
 - Etablissement d'un règlement intérieur et modification des statuts de la Sirca
 - Sortie de CA Immobilier en tant qu'associé, devenant de fait client et dont la facturation est désormais soumise à TVA
 - Elaboration d'un avenant à la convention de distribution pour préciser et renforcer les délégations et facturations associées.
- Mais également à des modifications plus opérationnelles, dont principalement :
 - Des modalités de facturations aux associés adaptées avec : l'abandon de la régularisation en N+2 ainsi qu'une clé de facturation tenant compte désormais des sinistres sur antérieur encore ouverts en année N et des sinistres liés aux événements climatiques
 - La résiliation et suppression de la commission de gestion qui était facturée à Pacifica au titre de la prise en charge des appels désorientés et des frais de déplacements des appuis techniques
 - Une facturation par Pacifica, s'élevant à environ 3 m€ au titre de l'exercice 2020, couvrant les coûts supportés par les services informatiques
 - L'exclusion de certaines charges du périmètre facturable 261B tels que : les engagements sociaux, les honoraires de gestion « Panne-Electro MAF ». Ces charges et/ou produits étant désormais supportés par les associés via le résultat annuel de la SIRCA

Crise sanitaire liée à la COVID-19

- La crise sanitaire et les différents confinements ont eu pour effet d'entraîner le passage de tous les collaborateurs en travail à distance, le décalage/retard des recrutements et la fermeture des réseaux d'experts et de réparateurs (1er confinement).



- Tous ces événements ont conduit à une moindre productivité de traitement des nouveaux sinistres et à une envolée des stocks qui ont nécessité les actions suivantes :
 - Renfort des effectifs dédiés au traitement des dossiers en stock : +40 ETP début décembre
 - Investissements à venir pour faciliter la mobilité/travail à domicile : écrans, PC portables

Autres faits marquants

- 2 nouvelles activités en 2020 :
 - Internalisation de la gestion des sinistres ATM en septembre, dont le succès commercial a été synonyme d'un nombre de sinistres plus important que prévu
 - Après la création de l'UGSE à Poitiers fin 2019, démarrage de la gestion de sinistres des produits IARD Entreprises, mise sur le marché en septembre 2020.
- Création de 3 nouvelles UGS :
 - UGRS à Saint-Etienne en décembre 2019 dédiée aux produits ATM, GL et Récolte
 - UGS PJ à Caen en mars 2020
 - UGS IARD à La Roche-Sur-Yon en décembre 2020
- Et comme chaque année plusieurs déménagements / réaménagements :
 - Déménagements : IARD Lyon en octobre 2020 & IARD Arras en novembre 2020
- Accélération des investissements dans l'IA au service du traitement des flux en forte croissance avec les projets Timeline et Callbot dont la mise en œuvre est prévue début 2021

3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement important n'est survenu après la clôture.



III. INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES

1. MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les modes et méthodes d'évaluations appliquées aux divers postes du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, sont ceux définis dans le plan comptable général.

2. CHANGEMENT DE METHODE OPERE EN 2020

Aucun changement de méthode comptable n'est à signaler sur l'exercice 2020.

3. METHODES D'EVALUATION SUR LES POSTES DE BILAN

L'ensemble des chiffres monétaires est exprimé en milliers d'euros sauf mention explicite.

A. CALCUL DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements des diverses immobilisations de la société sont calculés de façon linéaire, en fonction de la durée de vie du bien.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

. Progiciels site central	: 5 ans
. Frais d'établissement	: 5 ans
. Mobilier et matériel	: 10 ans
. Agencements et installations	: 3 ans
. Matériel informatique	: 3 ans
. Logiciel micro-informatique	: 3 ans

A noter qu'à compter des acquisitions effectuées depuis 2016, le mobilier et le matériel de bureau est amorti linéairement sur une durée de 10 ans, contre 5 ans précédemment.

B. PROVISION POUR DEPRECIATION

En cas de perte probable sur un bien immobilisé ou sur une créance certaine, la société constitue une provision pour dépréciation d'actif.



C. EVALUATION DES AUTRES ACTIFS

Les autres actifs représentés par des créances sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. La société procède lors de l'inventaire à une estimation des produits à recevoir de façon certaine. Les titres obligataires et les SICAV monétaires sont inscrits à leur prix d'achat à la date d'acquisition.

IV. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation sont composés :

- Du chiffre d'affaires net : celui-ci s'élève à 135,5 millions d'euros contre 130,8 millions d'euros en 2019, en augmentation de 3,55 % ;
- Des reprises sur provisions et amortissements : pour 0,08 millions d'euros en 2020.

2. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation en 2020 ont augmenté de 4 % par rapport à 2019, passant de 127,8 millions d'euros à 132,4 millions d'euros.

- La forte augmentation du poste « Autres Achats et Charges Externes » (+16%) s'explique en partie par la crise sanitaire liée à la Covid 19 qui a généré de nombreuses dépenses (kit covid pour +0,6 millions d'euros, équipement télétravail, ..). La prime d'assurance versée à PREDICA au titre de la provision liée aux Indemnités Départ en Retraite pour 4,2 millions d'euros explique également ce chiffre.
- La hausse du poste « Salaires et Traitements » et « Charges salariales » en 2020 (+3%) s'explique, outre par l'effet des NAO et du parcours de montée en compétence, par la croissance des effectifs en 2020 visant à faire face à la forte hausse d'activité en IARD, en Protection Juridique et en Récoltes, à laquelle s'ajoute la complexité croissante des dossiers.
- La diminution du poste impôts et taxes (-4%) s'explique par une baisse générale du montant des taxes professionnelles.
- Les dotations aux amortissements et provisions (hors provisions pour risques et charges) sont en baisse de 2% par rapport à 2019. Cette diminution est due essentiellement à la mise au rebus d'immobilisations et à l'amortissement total de biens.



- Les dotations aux provisions pour risques et charges sont en forte baisse de -88 %.
Jusqu'au début 2020, la provision liée aux Indemnités Départ en Retraite était internalisée.
Pour l'exercice 2020, elle a été externalisée en totalité chez PREDICA, pour un montant de 0,8 millions d'euros.

Les différentes composantes de ces charges et les variations entre 2019 et 2020 sont décrites ci-dessous :

En milliers d'euros	2020	2019	%
Autres Achats et Charges Externes	34 585	29 749	16%
Loyers et Charges Locatives	8 514	7 470	
Frais postaux et de communication	3 353	2 824	
Autres Dépenses	22 719	19 455	
Impôts et Taxes	10 884	11 309	-4%
Taxes sur les Salaires	6 410	6 492	
Taxes Professionnelles	1 787	1 922	
Taxes diverses	2 687	2 895	
Salaires et Traitements	58 092	56 173	3%
Masse Salariale	51 132	49 635	
Provision Congés Payés et RTT	965	640	
Intéressement	5 147	4 867	
Autres Dépenses	849	1 031	
Charges Salariales	27 063	27 188	0%
Dotations aux Amortissements et Provisions	1 587	1 611	-2%
Amortissements Actifs Corporels	1 062	1 081	
Amortissements Actifs Incorporels	525	530	
Dotations aux Provisions pour risques et charges	212	1 811	-88%
Autres charges	0	0	
Total des charges d'exploitation	132 424	127 841	4%

3. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est une charge de -0,3 millions d'euros en 2020 contre un résultat de 0,1 millions en 2019.



V.INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN

1. BILAN - ACTIF

A. MOUVEMENTS SUR ACTIFS CORPORELS, INCORPORELS ET FINANCIERS

1. Actifs corporels et incorporels

(En milliers euros)	31/12/2019	Augmentation 2020	Diminution 2020	31/12/2020
Immobilisations Brutes				
Incorporelles	10 758	693	0	11 451
Corporelles	22 229	5 529	0	27 758
TOTAL	32 987	6 222	0	39 209
Amortissements				
Incorporels	9 702	525	0	10 227
Corporels	19 536	1 062	0	20 597
TOTAL	29 238	1 587	0	30 825
Immobilisations Nettes				
Incorporelles	1 056	168	0	1 224
Corporelles	2 693	4 467	0	7 161
TOTAL	3 749	4 635	0	8 385

2. Actifs financiers

(En milliers d'euros)	31/12/2019	Augmentation 2020	Diminution 2020	31/12/2020
Sicav monétaires	79 152	137 850	-158 055	58 947
Titres subordonnés	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	129	0	0	129



B. ACTIFS CIRCULANTS

L'actif circulant est constitué des éléments ci-dessous :

Etat des creances

(en milliers euros)	2020			2019
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant Brut
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières	129	129		129
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	519	519		2 077
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	442	442		266
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	0	0		
Autres impôts taxes et versements assimilés	388	388		
Divers				
Groupe et associés (2)	20	20		17
Débiteurs divers	1 170	1 170		2 639
Charges constatées d'avance				
TOTAL	2 669	2 669		5 128

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

- Débiteurs divers : il s'agit des « Produits à recevoir » pour un montant de 1,1 millions d'euros.

2. BILAN - PASSIF

A. CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2020, le capital de la société de 7.448 euros, est détenu par les 39 Caisses Régionales du Crédit Agricole, par BANQUE CHALUS, par LCL, et par PACIFICA en tant que gérant. Ce capital de 7.448 euros est divisé en 49 parts dont la valeur nominale est de 152€.

Avant affectation du résultat de 766.231,45 euros, les capitaux propres au 31 décembre 2020 ressortent à 773.701,45 euros.

(En euros)	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Capital	7 448	-	-	7 448
Réserves	22	-	-	22
Bénéfice de l'exercice	51 245	766 231	- 51 245	766 231
Total	58 715	766 231	- 51 245	773 701

Nous rappelons que les résultats de la Société sont portés au compte courant des associés après décision de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice.



B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	Montant brut au début de l'exercice 2020	Augmentations: Dotations de l'exercice 2020	Diminutions: Reprises de l'exercice 2020	Montant à la fin de l'exercice 2020
Provisions pour risques et charges				
Provisions indemnités de départ en retraite	862	0	-862	0
Provisions médaille du travail	3 651	789	0	4 440
Provisions congés anniversaire	2 518	285	0	2 803
Provisions pour litiges	443	0	-78	364
Total	7 474	1 074	-940	7 608

Provisions pour indemnité de fin de carrière

Le calcul des indemnités de fin de carrière est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

(Salaire Brut des 12 derniers mois / 12) x 20% par année d'ancienneté, plafonné à 6 mois de salaire mensuel.

Le salaire brut est revalorisé à l'âge de la retraite.

Cette provision tient également compte d'un taux de mortalité, de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise lors du départ à la retraite, ainsi que du taux d'actualisation Iboxx Euro Corporate AA, fonction de la durée moyenne de l'engagement.

Provision pour médaille du travail

Le calcul de la provision est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

Au salaire brut mensuel à la date d'inventaire sont appliqués le taux de prime de la médaille X par le taux de progression des salaires vu à la date d'attribution de la médaille X par l'espérance de vie jusqu'à l'âge de la médaille X par la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge d'attribution.

Dates d'attribution des médailles : 20 ans, 30 ans, 35 et 40 ans d'ancienneté professionnelle.

Le taux d'actualisation applicable est Iboxx Euro Corporate AA Iboxx Euro Corporate AA en fonction de la durée moyenne de l'engagement.

Provisions pour congés anniversaires

Le calcul de la provision est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

Au salaire mensuel à la date d'inventaire est appliqué le rapport (nombre de jours de congés anniversaire divisé par le nombre de jours ouvrés du mois) X par le taux de progression des salaires vu à la date d'attribution des jours de congés anniversaire X par l'espérance de vie jusqu'à la date d'attribution des jours de congés X par la probabilité de présence dans l'entreprise au moment de l'attribution de ces jours de congés.

Dates d'acquisition des congés : 10 ans, 20 ans, et 30 ans d'ancienneté dans l'entreprise donnent droit respectivement à 5, 10 et 15 jours de congés.

Provisions pour litiges

La provision comptabilisée à fin 2020 concerne cinq contentieux en cours, relatifs à des litiges avec d'anciens salariés de la Société.



C. DETTES

Les dettes sont constituées des éléments ci-dessous :

Etat des dettes

(en milliers euros)	2020			2019
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant Brut
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit: (1)				
- à un an maximum à l'origine	38	38		29 473
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunt et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 405	16 405		18 967
Personnel et comptes rattachés	21 160	21 160		22 037
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 280	11 280		10 432
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5	5		16
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 651	4 651		5 200
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	4 335	4 335		1 119
Autres dettes	5 787	5 787		1 684
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	63 662	63 662		88 928

(1) emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés	

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Ce poste a fortement diminué entre décembre 2019 et décembre 2020, passant de 29,4 millions d'euros à 0,03 millions d'euros soit -99,87%. Une opération de nivellement sur les comptes CSP CASA et CACIB a été réalisée en 2020 à contrario de 2019.

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste a diminué par rapport à décembre 2019 passant de 18,9 millions d'euros à 16,4 millions d'euros soit une baisse de -13,50%. Cette rubrique est constituée du poste relatif aux charges à payer « Fournisseurs Factures non Parvenues » pour un montant de 16,4 millions d'euros, constaté au 31 décembre sur la base du budget annuel.

Il faut également souligner que le poste « Fournisseurs » qui s'élevait à 0,9 millions d'euros en 2019 est nul en 2020. Une action d'apurement des factures en suspens a été réalisée sur 2020.

- Autres dettes

Ce poste représente la dette de la SIRCA envers les Caisses régionales et LCL, liée à la régularisation sur les appels de fonds de l'exercice, soit 5,7 M€ au titre des appels de fonds IARD 2020.



D. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Crédit agricole SA s'est porté caution sur les baux commerciaux suivants :

GARANTIE_NOM	Contrepartie	Date d'effet caution	ENCOURS GARANTIES
PACIFICA_SIRCA_UGS_LYON	UNIDELTA	08/04/2019	40 935,01
PACIFICA_CESSON_SEVIGNE	STE OCDL	01/07/2017	46 104,18
PACIFICA_SIRCA_UGS_POITIERS_FUTUROSCOPE	VENDOME	01/04/2015	72 982,08
PACIFICA_SIRCA_UGS_AIX_PROVENCE	SECURINOT-UNOFI GESTION ACTIFS	01/07/2011	0,00
PACIFICA_SIRCA_UGS_METZ	ADIM EST	26/08/2011	90 006,75
Pacifica sirca UGS - Mont Saint-Aignan (Rouen)	IMEFA 113	14/12/2018	62 595,19
PACIFICA Clermont	SCI ZENITH TRIDENT C	01/04/2017	51 251,60
PACIFICA LE VERSEAU STRASBOURG	SCPI ALLIANZ PIERRE	01/11/2017	79 531,11
PACIFICA_BORDEAUX_PLAZA	FRUCTIREGIONS	01/09/2016	82 207,62
Pacifica Sirca UGS - Bois Guillaume (Rouen)	LA NORMANDE IMMOBILIERE	01/05/2018	72 813,64
UGS_ARRAS	SCI LES ROSATI	01/09/2010	37 966,59
Pacifica Sirca - Synergie Park Arras	SARL SYNERGIE PARK	01/09/2020	60 727,50
PACIFICA - SIRCA - SAINT ETIENNE	Keys les verts	01/09/2019	31 345,00
PACIFICA - NOUVEAU LYON	UNOFIMMO	15/06/2020	98 622,50
PACIFICA - SIRCA - LA ROCHE SUR YON	GIBOIRE ENTREPRISE ET COMMERCE	01/07/2020	34 065,50

VI. AUTRES INFORMATIONS

1. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE PERSONNEL ET LES DIRIGEANTS

Effectif moyen (y compris contrat à durée déterminée)	2020	2019	2018
Direction	0	0	0
Cadres	430	402	390
Non cadres	1 142	1 100	1 010
Total du personnel	1 572	1 502	1 400

2. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Depuis 2015, les comptes du droit individuel à la formation ont été transférés sur les comptes personnels de formation, désormais géré par la Caisse des Dépôts et Consignations. La société n'est donc plus détentrice de ces informations.



3. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'audit légal des comptes 2020 s'élèvent à 14.130 euros HT.

La répartition des honoraires entre les deux commissaires aux comptes est présentée ci-après :

- Pour la cabinet EY : 7.065 € HT
- Pour le cabinet PWC : 7.065 € HT

4. INFORMATIONS OPERATIONS ENTREPRISES LIEES

(en milliers d'euros)	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan
TOTAL ACTIF	2020			2019		
Placements et immobilisations (Valeur Nette)	0		67 460	0		83 030
Participations	0		0	0		0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0		0	0		0
Autres titres immobilisés	0		0	0		0
Autres titres			58 947			79 152
Autres immobilisations corporelles			7 161			2 693
Autres immobilisations financières			129			129
Autres immobilisations incorporelles			1 224			1 056
Autres Actifs	1 684		4 583	10 586		13 430
Avances et acomptes versés sur commande			460			71
Créances clients et comptes rattachés			519			2 077
Autres créances	101		1 578	2 225		2 656
Personnel et comptes rattachés			442			266
Disponibilités	1 583		1 583	8 360		8 360
TOTAL	1 684		72 044	10 586		96 460

(en milliers d'euros)	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan
TOTAL PASSIF	2020			2019		
Capital			7			7
Réserves réglementées			0			0
résultat			766			51
Provisions pour Charges			7 608			7 474
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38		38	29 473		29 473
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			0			0
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	3 893		16 405	5 431		18 967
Dettes fiscales et sociales			37 097			37 685
Autres dettes diverses	10 122		10 122	2 803		2 803
TOTAL	14 054		72 044	37 707		96 460

Mentions légales

SIRCA – Société en nom collectif au capital de 7.448 euros

Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. 388 156 499 RCS Paris. N° de TVA : FR 29 388 156 499.

Déclaration N° SAP 388156499.

**GROUPE
CRÉDIT
AGRICOLE**



**SOCIETE D'INDEMNISATIONS REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE
SIRCA**

Société en nom collectif
Au capital de 7.448 euros
Siège social : 8/10, boulevard de Vaugirard
75724 Paris Cedex 15

388 156 499 R.C.S. Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 15 JUIN 2021**

TROISIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'assemblée générale, statuant conformément aux stipulations de l'article 15 des statuts de la Société, approuvant les propositions de la Gérance, décide d'affecter, conformément à l'article 17 des statuts de la Société, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 766.231 euros au crédit du compte courant de chacun des associés au *prorata* de leur participation.

L'assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte du fait qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* * *
*

Extrait certifié conforme à l'original.



M. Thierry LANGRENEY
Pour PACIFICA
Gérante

**SOCIETE D'INDEMNISATIONS REGIONALES DU CREDIT
AGRICOLE**

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

ERNST & YOUNG Audit
Tour First - TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux associés

SOCIETE D'INDEMNISATIONS REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE
8-10 Boulevard DE VAUGIRARD
75724 PARIS cedex 15

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCIETE D'INDEMNISATIONS REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations d'assurance et de réassurance, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire, conformément à la circulaire de la Fédération Française de l'Assurance du 29 mai 2017.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 31 mai 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG Audit

Jérôme-Eric Gras

Olivier DRION



PACIFICA - ASSURANCES DOMMAGES

COMPTES SOCIAUX 2020

EN NORMES FRANCAISES

SIRCA

**SOCIÉTÉ D'INDEMNISATIONS
RÉGIONALES DU CRÉDIT AGRICOLE**



Sommaire

INTRODUCTION : BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

I.ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX 7

II.FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 7

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE 7
2. AUTRES FAITS MARQUANTS..... 8
3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE..... 9

III.INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES 10

1. MODES ET METHODES D'EVALUATION..... 10
2. CHANGEMENT DE METHODE OPERE EN 2020..... 10
3. METHODES D'EVALUATION SUR LES POSTES DE BILAN 10

IV.INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT 11

1. PRODUITS D'EXPLOITATION 11
2. CHARGES D'EXPLOITATION 11
3. RESULTAT FINANCIER..... 12

V.INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN 13

1. BILAN - ACTIF 13
2. BILAN - PASSIF 14

VI.AUTRES INFORMATIONS 17

1. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE PERSONNEL ET LES DIRIGEANTS..... 17
2. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION 17
3. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES..... 18
4. INFORMATIONS OPERATIONS ENTREPRISES LIEES 18

Bilan 2020 Actif

Exercice clos le 31 décembre 2020

(en euros)

	Brut	Amortissement et provisions	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles :	11 450 928	10 227 327	1 223 601	1 055 868
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 450 928	10 227 327	1 223 601	1 055 868
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :	27 758 404	20 597 493	7 160 911	2 693 471
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	27 758 404	20 597 493	7 160 911	2 693 471
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières :	128 965	0	128 965	128 965
Participations	10		10	10
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0		0	0
Autres titres immobilisés	0		0	0
Prêts				
Autres immobilisations financières	128 955		128 955	128 955
TOTAL I	39 338 297	30 824 820	8 513 477	3 878 304
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	460 034		460 034	71 354
Créances :	2 539 918		2 539 918	4 998 712
Créances clients et comptes rattachés	519 428		519 428	2 077 166
Autres créances	2 020 490		2 020 490	2 921 546
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :	58 946 747		58 946 747	79 151 568
Actions propres				
Autres titres	58 946 747		58 946 747	79 151 568
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 583 475		1 583 475	8 360 088
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF :				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	63 530 176		63 530 176	92 581 723
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	102 868 473	30 824 820	72 043 653	96 460 027

Bilan 2020 Passif

Exercice clos le 31 décembre 2020

(en euros)		
	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES :		
Capital	7 448	7 448
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves :	22	22
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	22	22
Autres		
Report à Nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	766 231	51 245
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	773 701	58 715
AUTRES FONDS PROPRES :		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL I bis		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :		
Provisions pour Risques		
Provisions pour Charges	7 607 575	7 473 673
TOTAL II	7 607 575	7 473 673
DETTES :		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38 352	29 472 676
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3	
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	16 405 373	18 966 835
Dettes fiscales et sociales	37 096 576	37 684 854
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes diverses	10 122 072	2 803 274
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF :		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	63 662 376	88 927 639
Ecarts de conversion Passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	72 043 653	96 460 027

Compte de Résultat 2020 - Débit

Exercice clos le 31 décembre 2020

(en euros)

	31/12/2020	31/12/2019
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	34 585 169	29 749 276
Impôts, taxes et versements assimilés	10 884 118	11 309 551
Salaires et traitements	58 092 393	56 172 727
Charges sociales	27 063 078	27 187 582
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 586 721	1 610 929
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	212 242	1 810 933
Autres charges	22	154
TOTAL I	132 423 742	127 841 152
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
CHARGES FINANCIÈRES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	111 219	258 707
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	214 580	107 944
TOTAL III	325 799	366 652
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	0	11 074
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL IV	0	11 074
Participations des salariés aux résultats de l'entreprise (V)	2 002 323	3 135 754
Impôts sur les bénéfices (VI)		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)	134 751 864	131 354 632
Solde créditeur = bénéfice	766 231	51 245
TOTAL GENERAL	135 518 095	131 405 877

Compte de Résultat 2020- Crédit

Exercice clos le 31 décembre 2020

(en euros)

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens et services	135 439 711	130 794 593
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	135 439 711	130 794 593
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	78 339	68 241
Autres produits	46	4
Sous-total B	78 384	68 245
TOTAL I (A+B)	135 518 095	130 862 838
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		511 849
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0
TOTAL III	0	511 849
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion		31 189
Sur opérations en capital		0
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	0	31 189
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	135 518 095	131 405 877
Solde débiteur = perte	0	0
TOTAL GENERAL	135 518 095	131 405 877



I.ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice sont relatifs à l'exercice 2020, d'une durée de 12 mois, débutant le 1^{er} janvier 2020, et clôturant le 31 décembre 2020.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables définies par le Code du Commerce (article 25 du Décret 83 - 1020 du 29/11/1983) et par le Plan Comptable Général.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes.

II.FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le nombre de sinistres est en baisse en 2020, marquée par la crise sanitaire. La SIRCA a ainsi ouvert 1.225.610 sinistres, en retrait de 5,1% par rapport à 2019, répartis comme suit :

- Sinistres IARD : 936.751 sinistres (soit 76,4% du total) soit -8,6% vs 2019
- Sinistres PJ : 263.802 sinistres (soit 21,5% du total) soit +5,2% vs 2019
- Sinistres AC-MC-FO : 18.496 sinistres (soit 1,5% du total) soit +11,2% vs 2019
- Sinistres ATM : 5.342 sinistres (soit 0,4% du total)
- Sinistres UGSE : 1.219 sinistres (soit 0,1% du total)

A. SINISTRALITE

A fin décembre 2020, 56.999 sinistres sont liés à un évènement climatique, soit -16% par rapport à fin décembre 2019. L'année 2020 a été caractérisée principalement par des évènements de type Tempête (63% des sinistres et 59% de la charge nette totale).

- L'évènement Tempête Ciara du 9 au 11 février 2020 représente 13 374 sinistres, soit 23% des sinistres de l'ensemble des évènements survenus pendant l'année.
- L'évènement Tempête Alex du 1 au 5 octobre 2020 représente 5 838 sinistres, soit 10% des sinistres de l'ensemble des évènements survenus pendant l'année.
- L'évènement Tempête Jorge-Leon-Karine-Myriam du 29 février au 3 mars 2020 représente 6 068 sinistres, soit 11% des sinistres de l'ensemble des évènements survenus pendant l'année.

Pour rappel, 68.058 sinistres liés à des évènements climatiques ont été enregistrés en 2019 (avec 32.889 sinistres « Tempêtes » et 17.129 sinistres « Inondations-pluie »).



Enfin, hors événements climatique, le nombre de sinistres 2020 (représentant 95,3% des sinistres totaux) est en baisse de 4,5% par rapport à 2019. Cette diminution s'explique par la crise sanitaire qui a engendré une chute de la sinistralité sur le 1er confinement en particulier en Auto compte tenu du ralentissement des déplacements de nos assurés.

B. RENFORCEMENT DES EFFECTIFS

Le nombre d'ETP moyen est en augmentation de +54 CDI en 2020 vs 2019 :

- **En IARD** les ETP moyens progressent de +0,1% (+0,7) par rapport à 2019.
- **En PJ**, les recrutements restent cette année encore relativement soutenus avec +25,4 ETP moyens en CDI soit une croissance de +7,6% .
- **En récolte**, les ETP moyens augmentent de 45,2% pour faire face au surcroît d'activité.

2. AUTRES FAITS MARQUANTS

Groupement 261B en vigueur depuis le 1er janvier

- Changement de doctrine fiscale relative à la TVA pour les intermédiaires d'assurances (publié au BOFIP le 13 novembre 2019) excluant la possibilité dont disposait Sirca pour être exonérée de TVA. L'impact majeur de cet arrêt nous a amené à mettre en place un Groupement 261B applicable dès le 1er janvier 2020 pour la gestion des sinistres et des contrats et permettant de maintenir l'exonération de TVA.
- Le passage à un groupement 261B a conduit aux modifications juridiques suivantes :
 - Etablissement d'un règlement intérieur et modification des statuts de la Sirca
 - Sortie de CA Immobilier en tant qu'associé, devenant de fait client et dont la facturation est désormais soumise à TVA
 - Elaboration d'un avenant à la convention de distribution pour préciser et renforcer les délégations et facturations associées.
- Mais également à des modifications plus opérationnelles, dont principalement :
 - Des modalités de facturations aux associés adaptées avec : l'abandon de la régularisation en N+2 ainsi qu'une clé de facturation tenant compte désormais des sinistres sur antérieur encore ouverts en année N et des sinistres liés aux événements climatiques
 - La résiliation et suppression de la commission de gestion qui était facturée à Pacifica au titre de la prise en charge des appels désorientés et des frais de déplacements des appuis techniques
 - Une facturation par Pacifica, s'élevant à environ 3 m€ au titre de l'exercice 2020, couvrant les coûts supportés par les services informatiques
 - L'exclusion de certaines charges du périmètre facturable 261B tels que : les engagements sociaux, les honoraires de gestion « Panne-Electro MAF ». Ces charges et/ou produits étant désormais supportés par les associés via le résultat annuel de la SIRCA

Crise sanitaire liée à la COVID-19

- La crise sanitaire et les différents confinements ont eu pour effet d'entraîner le passage de tous les collaborateurs en travail à distance, le décalage/retard des recrutements et la fermeture des réseaux d'experts et de réparateurs (1er confinement).



- Tous ces évènements ont conduit à une moindre productivité de traitement des nouveaux sinistres et à une envolée des stocks qui ont nécessité les actions suivantes :
 - Renfort des effectifs dédiés au traitement des dossiers en stock : +40 ETP début décembre
 - Investissements à venir pour faciliter la mobilité/travail à domicile : écrans, PC portables

Autres faits marquants

- 2 nouvelles activités en 2020 :
 - Internalisation de la gestion des sinistres ATM en septembre, dont le succès commercial a été synonyme d'un nombre de sinistres plus important que prévu
 - Après la création de l'UGSE à Poitiers fin 2019, démarrage de la gestion de sinistres des produits IARD Entreprises, mise sur le marché en septembre 2020.
- Création de 3 nouvelles UGS :
 - UGRS à Saint-Etienne en décembre 2019 dédiée aux produits ATM, GL et Récolte
 - UGS PJ à Caen en mars 2020
 - UGS IARD à La Roche-Sur-Yon en décembre 2020
- Et comme chaque année plusieurs déménagements / réaménagements :
 - Déménagements : IARD Lyon en octobre 2020 & IARD Arras en novembre 2020
- Accélération des investissements dans l'IA au service du traitement des flux en forte croissance avec les projets Timeline et Callbot dont la mise en œuvre est prévue début 2021

3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement important n'est survenu après la clôture.



III. INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES

1. MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les modes et méthodes d'évaluations appliquées aux divers postes du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, sont ceux définis dans le plan comptable général.

2. CHANGEMENT DE METHODE OPERE EN 2020

Aucun changement de méthode comptable n'est à signaler sur l'exercice 2020.

3. METHODES D'EVALUATION SUR LES POSTES DE BILAN

L'ensemble des chiffres monétaires est exprimé en milliers d'euros sauf mention explicite.

A. CALCUL DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements des diverses immobilisations de la société sont calculés de façon linéaire, en fonction de la durée de vie du bien.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

. Progiciels site central	: 5 ans
. Frais d'établissement	: 5 ans
. Mobilier et matériel	: 10 ans
. Agencements et installations	: 3 ans
. Matériel informatique	: 3 ans
. Logiciel micro-informatique	: 3 ans

A noter qu'à compter des acquisitions effectuées depuis 2016, le mobilier et le matériel de bureau est amorti linéairement sur une durée de 10 ans, contre 5 ans précédemment.

B. PROVISION POUR DEPRECIATION

En cas de perte probable sur un bien immobilisé ou sur une créance certaine, la société constitue une provision pour dépréciation d'actif.



C. EVALUATION DES AUTRES ACTIFS

Les autres actifs représentés par des créances sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. La société procède lors de l'inventaire à une estimation des produits à recevoir de façon certaine. Les titres obligataires et les SICAV monétaires sont inscrits à leur prix d'achat à la date d'acquisition.

IV. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation sont composés :

- Du chiffre d'affaires net : celui-ci s'élève à 135,5 millions d'euros contre 130,8 millions d'euros en 2019, en augmentation de 3,55 % ;
- Des reprises sur provisions et amortissements : pour 0,08 millions d'euros en 2020.

2. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation en 2020 ont augmenté de 4 % par rapport à 2019, passant de 127,8 millions d'euros à 132,4 millions d'euros.

- La forte augmentation du poste « Autres Achats et Charges Externes » (+16%) s'explique en partie par la crise sanitaire liée à la Covid 19 qui a généré de nombreuses dépenses (kit covid pour +0,6 millions d'euros, équipement télétravail, ..). La prime d'assurance versée à PREDICA au titre de la provision liée aux Indemnités Départ en Retraite pour 4,2 millions d'euros explique également ce chiffre.
- La hausse du poste « Salaires et Traitements » et « Charges salariales » en 2020 (+3%) s'explique, outre par l'effet des NAO et du parcours de montée en compétence, par la croissance des effectifs en 2020 visant à faire face à la forte hausse d'activité en IARD, en Protection Juridique et en Récoltes, à laquelle s'ajoute la complexité croissante des dossiers .
- La diminution du poste impôts et taxes (-4%) s'explique par une baisse générale du montant des taxes professionnelles.
- Les dotations aux amortissements et provisions (hors provisions pour risques et charges) sont en baisse de 2% par rapport à 2019. Cette diminution est due essentiellement à la mise au rebus d'immobilisations et à l'amortissement total de biens.



- Les dotations aux provisions pour risques et charges sont en forte baisse de -88 %. Jusqu'au début 2020, la provision liée aux Indemnités Départ en Retraite était internalisée. Pour l'exercice 2020, elle a été externalisée en totalité chez PREDICA, pour un montant de 0,8 millions d'euros.

Les différentes composantes de ces charges et les variations entre 2019 et 2020 sont décrites ci-dessous :

En milliers d'euros	2020	2019	%
Autres Achats et Charges Externes	34 585	29 749	16%
Loyers et Charges Locatives	8 514	7 470	
Frais postaux et de communication	3 353	2 824	
Autres Dépenses	22 719	19 455	
Impôts et Taxes	10 884	11 309	-4%
Taxes sur les Salaires	6 410	6 492	
Taxes Professionnelles	1 787	1 922	
Taxes diverses	2 687	2 895	
Salaires et Traitements	58 092	56 173	3%
Masse Salariale	51 132	49 635	
Provision Congés Payés et RTT	965	640	
Intéressement	5 147	4 867	
Autres Dépenses	849	1 031	
Charges Salariales	27 063	27 188	0%
Dotations aux Amortissements et Provisions	1 587	1 611	-2%
Amortissements Actifs Corporels	1 062	1 081	
Amortissements Actifs Incorporels	525	530	
Dotations aux Provisions pour risques et charges	212	1 811	-88%
Autres charges	0	0	
Total des charges d'exploitation	132 424	127 841	4%

3. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est une charge de -0,3 millions d'euros en 2020 contre un résultat de 0,1 millions en 2019.



V.INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN

1. BILAN - ACTIF

A. MOUVEMENTS SUR ACTIFS CORPORELS, INCORPORELS ET FINANCIERS

1. Actifs corporels et incorporels

(En milliers euros)	31/12/2019	Augmentation 2020	Diminution 2020	31/12/2020
Immobilisations Brutes				
Incorporelles	10 758	693	0	11 451
Corporelles	22 229	5 529	0	27 758
TOTAL	32 987	6 222	0	39 209
Amortissements				
Incorporels	9 702	525	0	10 227
Corporels	19 536	1 062	0	20 597
TOTAL	29 238	1 587	0	30 825
Immobilisations Nettes				
Incorporelles	1 056	168	0	1 224
Corporelles	2 693	4 467	0	7 161
TOTAL	3 749	4 635	0	8 385

2. Actifs financiers

(En milliers d'euros)	31/12/2019	Augmentation 2020	Diminution 2020	31/12/2020
Sicav monétaires	79 152	137 850	-158 055	58 947
Titres subordonnés	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	129	0	0	129



B. ACTIFS CIRCULANTS

L'actif circulant est constitué des éléments ci-dessous :

Etat des creances

(en milliers euros)	2020			2019
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant Brut
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières	129	129		129
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	519	519		2 077
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	442	442		266
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	0	0		
Autres impôts taxes et versements assimilés	388	388		
Divers				
Groupe et associés (2)	20	20		17
Débiteurs divers	1 170	1 170		2 639
Charges constatées d'avance				
TOTAL	2 669	2 669		5 128

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

- Débiteurs divers : il s'agit des « Produits à recevoir » pour un montant de 1,1 millions d'euros.

2. BILAN - PASSIF

A. CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2020, le capital de la société de 7.448 euros, est détenu par les 39 Caisses Régionales du Crédit Agricole, par BANQUE CHALUS, par LCL, et par PACIFICA en tant que gérant. Ce capital de 7.448 euros est divisé en 49 parts dont la valeur nominale est de 152€.

Avant affectation du résultat de 766.231,45 euros, les capitaux propres au 31 décembre 2020 ressortent à 773.701,45 euros.

(En euros)	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Capital	7 448	-	-	7 448
Réserves	22	-	-	22
Benefice de l'exercice	51 245	766 231	- 51 245	766 231
Total	58 715	766 231	- 51 245	773 701

Nous rappelons que les résultats de la Société sont portés au compte courant des associés après décision de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice.



B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	Montant brut au début de l'exercice 2020	Augmentations: Dotations de l'exercice 2020	Diminutions: Reprises de l'exercice 2020	Montant à la fin de l'exercice 2020
Provisions pour risques et charges				
Provisions indemnités de départ en retraite	862	0	-862	0
Provisions médaille du travail	3 651	789	0	4 440
Provisions congés anniversaire	2 518	285	0	2 803
Provisions pour litiges	443	0	-78	364
Total	7 474	1 074	-940	7 608

Provisions pour indemnité de fin de carrière

Le calcul des indemnités de fin de carrière est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

(Salaire Brut des 12 derniers mois / 12) x 20% par année d'ancienneté, plafonné à 6 mois de salaire mensuel.

Le salaire brut est revalorisé à l'âge de la retraite.

Cette provision tient également compte d'un taux de mortalité, de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise lors du départ à la retraite, ainsi que du taux d'actualisation Iboxx Euro Corporate AA, fonction de la durée moyenne de l'engagement.

Provision pour médaille du travail

Le calcul de la provision est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

Au salaire brut mensuel à la date d'inventaire sont appliqués le taux de prime de la médaille X par le taux de progression des salaires vu à la date d'attribution de la médaille X par l'espérance de vie jusqu'à l'âge de la médaille X par la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge d'attribution.

Dates d'attribution des médailles : 20 ans, 30 ans, 35 et 40 ans d'ancienneté professionnelle.

Le taux d'actualisation applicable est Iboxx Euro Corporate AA Iboxx Euro Corporate AA en fonction de la durée moyenne de l'engagement.

Provisions pour congés anniversaires

Le calcul de la provision est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

Au salaire mensuel à la date d'inventaire est appliqué le rapport (nombre de jours de congés anniversaire divisé par le nombre de jours ouvrés du mois) X par le taux de progression des salaires vu à la date d'attribution des jours de congés anniversaire X par l'espérance de vie jusqu'à la date d'attribution des jours de congés X par la probabilité de présence dans l'entreprise au moment de l'attribution de ces jours de congés.

Dates d'acquisition des congés : 10 ans, 20 ans, et 30 ans d'ancienneté dans l'entreprise donnent droit respectivement à 5, 10 et 15 jours de congés.

Provisions pour litiges

La provision comptabilisée à fin 2020 concerne cinq contentieux en cours, relatifs à des litiges avec d'anciens salariés de la Société.



C. DETTES

Les dettes sont constituées des éléments ci-dessous :

Etat des dettes

(en milliers euros)	2020			2019
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant Brut
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit: (1)				
- à un an maximum à l'origine	38	38		29 473
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunt et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 405	16 405		18 967
Personnel et comptes rattachés	21 160	21 160		22 037
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 280	11 280		10 432
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5	5		16
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 651	4 651		5 200
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	4 335	4 335		1 119
Autres dettes	5 787	5 787		1 684
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	63 662	63 662		88 928

(1) emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Ce poste a fortement diminué entre décembre 2019 et décembre 2020, passant de 29,4 millions d'euros à 0,03 millions d'euros soit -99,87%. Une opération de nivellement sur les comptes CSP CASA et CACIB a été réalisée en 2020 à contrario de 2019.

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste a diminué par rapport à décembre 2019 passant de 18,9 millions d'euros à 16,4 millions d'euros soit une baisse de -13,50%. Cette rubrique est constituée du poste relatif aux charges à payer « Fournisseurs Factures non Parvenues » pour un montant de 16,4 millions d'euros, constaté au 31 décembre sur la base du budget annuel.

Il faut également souligner que le poste « Fournisseurs » qui s'élevait à 0,9 millions d'euros en 2019 est nul en 2020. Une action d'apurement des factures en suspens a été réalisée sur 2020.

- Autres dettes

Ce poste représente la dette de la SIRCA envers les Caisses régionales et LCL, liée à la régularisation sur les appels de fonds de l'exercice, soit 5,7 M€ au titre des appels de fonds IARD 2020.



D. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Crédit agricole SA s'est porté caution sur les baux commerciaux suivants :

GARANTIE_NOM	Contrepartie	Date d'effet caution	ENCOURS GARANTIES
PACIFICA_SIRCA_UGS_LYON	UNIDELTA	08/04/2019	40 935,01
PACIFICA CESSON SEVIGNE	STE OCDL	01/07/2017	46 104,18
PACIFICA_SIRCA_UGS_POITIERS_FUTUROSCOPE	VENDOME	01/04/2015	72 982,08
PACIFICA_SIRCA_UGS_AIX_PROVENCE	SECURINOT-UNOFI GESTION ACTIFS	01/07/2011	0,00
PACIFICA_SIRCA_UGS_METZ	ADIM EST	26/08/2011	90 006,75
Pacifica sirca UGS - Mont Saint-Aignan (Rouen)	IMEFA 113	14/12/2018	62 595,19
PACIFICA Clermont	SCI ZENITH TRIDENT C	01/04/2017	51 251,60
PACIFICA LE VERSEAU STRASBOURG	SCPI ALLIANZ PIERRE	01/11/2017	79 531,11
PACIFICA_BORDEAUX_PLAZA	FRUCTIREGIONS	01/09/2016	82 207,62
Pacifica Sirca UGS - Bois Guillaume (Rouen)	LA NORMANDE IMMOBILIERE	01/05/2018	72 813,64
UGS_ARRAS	SCI LES ROSATI	01/09/2010	37 966,59
Pacifica Sirca - Synergie Park Arras	SARL SYNERGIE PARK	01/09/2020	60 727,50
PACIFICA - SIRCA - SAINT ETIENNE	Keys les verts	01/09/2019	31 345,00
PACIFICA - NOUVEAU LYON	UNOFIMMO	15/06/2020	98 622,50
PACIFICA - SIRCA - LA ROCHE SUR YON	GIBOIRE ENTREPRISE ET COMMERCE	01/07/2020	34 065,50

VI. AUTRES INFORMATIONS

1. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE PERSONNEL ET LES DIRIGEANTS

Effectif moyen (y compris contrat à durée déterminée)	2020	2019	2018
Direction	0	0	0
Cadres	430	402	390
Non cadres	1 142	1 100	1 010
Total du personnel	1 572	1 502	1 400

2. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Depuis 2015, les comptes du droit individuel à la formation ont été transférés sur les comptes personnels de formation, désormais géré par la Caisse des Dépôts et Consignations. La société n'est donc plus détentrice de ces informations.



3. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'audit légal des comptes 2020 s'élève à 14.130 euros HT.

La répartition des honoraires entre les deux commissaires aux comptes est présentée ci-après :

- Pour la cabinet EY : 7.065 € HT
- Pour le cabinet PWC : 7.065 € HT

4. INFORMATIONS OPERATIONS ENTREPRISES LIEES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan
TOTAL ACTIF	2020			2019		
Placements et immobilisations (Valeur Nette)	0		67 460	0		83 030
Participations	0		0	0		0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0		0	0		0
Autres titres immobilisés	0		0	0		0
Autres titres			58 947			79 152
Autres immobilisations corporelles			7 161			2 693
Autres immobilisations financières			129			129
Autres immobilisations incorporelles			1 224			1 056
Autres Actifs	1 684		4 583	10 586		13 430
Avances et acomptes versés sur commande			460			71
Créances clients et comptes rattachés			519			2 077
Autres créances	101		1 578	2 225		2 656
Personnel et comptes rattachés			442			266
Disponibilités	1 583		1 583	8 360		8 360
TOTAL	1 684		72 044	10 586		96 460

<i>(en milliers d'euros)</i>	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan
TOTAL PASSIF	2020			2019		
Capital			7			7
Réserves réglementées			0			0
résultat			766			51
Provisions pour Charges			7 608			7 474
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38		38	29 473		29 473
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			0			
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	3 893		16 405	5 431		18 967
Dettes fiscales et sociales			37 097			37 685
Autres dettes diverses	10 122		10 122	2 803		2 803
TOTAL	14 054		72 044	37 707		96 460

Mentions légales

SIRCA – Société en nom collectif au capital de 7.448 euros

Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. 388 156 499 RCS Paris. N° de TVA : FR 29 388 156 499.

Déclaration N° SAP 388156499.

**GROUPE
CRÉDIT
AGRICOLE**

